

3^e année licence droit
Cours de L à Z

DROIT DES SOCIETES



**MÉDIA
DROIT**

Durée de l'épreuve : 1 heure.

Traitez les deux questions suivantes :

1° Les conventions réglementées dans la société anonyme (10 points)

2° Les dirigeants de la SAS (10 points)

Document autorisé : NEANT.